

Publié le 20 mars 2013

## Plaine Commune Développement, acteur du Grand Paris

La Sem Plaine Commune Développement a bouleversé en deux décennies la communauté d'agglomération Plaine Commune (Seine-Saint-Denis), pour en faire un acteur de poids dans le Grand Paris qui se prépare.



Organisée dans les ex-entrepôts du Printemps sur L'Ile-Saint-Denis, la soirée d'anniversaire de Plaine Commune Développement avait valeur de symbole, le 11 février dernier, à quelques jours de la démolition des 70 000 m² de béton des anciens bâtiments. « Sur ce site sera réalisé le futur écoquartier fluvial, dont la Sem a la charge », commente Catherine Léger, directrice générale de Plaine Commune Développement. En deux décennies, la Sem d'aménagement a véritablement transformé le territoire, dans le cadre d'une quinzaine de concessions d'aménagement, réparties sur 300 hectares. Vingt millions d'euros de travaux ont été investis en moyenne chaque année par la Sem pour réaliser les espaces publics et créer du terrain à bâtir pour les nouveaux programmes.

Séduites par la mutation de l'agglomération et l'offre foncière, des entreprises de haut niveau sont venues s'y installer telles que SFR (135 000 m², 8 500 salariés dont 5 000 en novembre 2013), la SNCF (100 000 m², 5 000 salariés dont les 2 500 salariés du siège social en septembre 2013), ou encore Veolia (45 000 m²), rejoignant Orange, T-Systems, Logica France, Quick, Xerox, Samsung, et le groupe d'assurances Generali. Pour les faire venir et appuyer leur installation, Plaine Commune Développement n'a pas hésité à passer des accords particuliers, comme pour la deuxième tranche du chantier de SFR où elle a fait appel à des techniques de dépollution innovantes.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



## Une Spl en complément

La société d'économie mixte a ainsi développé un savoir-faire qui en fait aujourd'hui un acteur de référence. Pour les 20 ans à venir, Plaine Commune Développement accompagne désormais l'agglomération dans le cadre des projets du Grand Paris qui seront inscrits au contrat de développement territorial. Elle participe notamment aux études d'opérations d'aménagement des nouveaux quartiers autour des gares. Pour aborder ces nouveaux développements, l'agglomération a complété son dispositif opérationnel. Une Spl, Société publique locale adossée à la Sem, a ainsi été créée en 2012. Une Société foncière publique devrait également être créée par Plaine Commune Développement et l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France en 2013. « Cette dernière structure permettra de mettre en œuvre le plan stratégique en cours d'élaboration par Plaine Commune, en le liant avec les orientations du contrat de développement territorial », explique Catherine Léger.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2